

Vendredi 17 février 2012



Donnez votre avis

Musidanse : des propositions pour assurer la pérennité d'une association mise en danger financièrement



Le président entouré de la secrétaire et de la trésorière.

L'assemblée générale extraordinaire de Musidanse s'est tenue dans la salle Lirdeman. À cette occasion, le bureau a effectué un point précis sur les différents événements de la saison écoulée.

Croissance et inquiétudes Musidanse est une association créée en 1984. Les cours de Modern jazz sont enseignés par le même professeur, Annie Szymczak.

Depuis 2007, ceux de danse classique sont dispensés par Marianne Dieux.

Connaissant un succès grandissant, l'école compte désormais deux cent vingt adhérents, soit une croissance de plus de 40 % en deux ans.

Pour le président, Jean-Luc Lecoeuche, c'était aussi le moment de faire part des inquiétudes pesant sur la pérennité de l'association : « Depuis quelques années, notre trésorerie, pourtant bien tenue, est en baisse sensible. Le montant de la subvention municipale correspond aux paiements des salaires des professeurs, pris en charge directement par la mairie jusqu'en 2006. Celle-ci n'a pas augmenté voire même diminué depuis 2009. En conséquence, nous ne pouvons pas honorer les salaires et charges à compter du mois prochain. » Agir pour éviter le naufrage L'association s'est donc mise à la recherche de solutions, par exemple la création d'une ligne de produits « Musidanse » avec des sacs de sport, des serviettes de toilette, mais aussi des porte-clés et bientôt des tee-shirts.

Il y aura également l'organisation d'un mini gala programmé le 1er mars, à partir de 20 heures, à la salle des fêtes, afin de partager avec le public les travaux du stage se déroulant du 27 février au 2 mars.

D'autres actions permettront également d'éviter des problèmes financiers. L'heure est à l'action pour Musidanse.

« Une âme et des valeurs à défendre » Un projet budgétaire a été élaboré dans ce sens en tenant compte des intérêts et des contraintes de chacun : le partage des recettes supplémentaires et une révision de la politique tarifaire.

Le président conclure : « Nous avons eu plusieurs échanges constructifs avec la municipalité, néanmoins nous restons attentifs et vigilants pour la suite des événements. Musidanse a une âme et des valeurs que nous continuerons à défendre. »

Les rédactions de [Nord Eclair](#)